



Agro-écologie : accompagner le changement vers la triple performance

Programme 2014-2020



Une action du PRDAR financée par

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



Qu'est-ce que le PRDAR ?

Un cadre national

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, grâce aux fonds CASDAR (Compte d'Affectation Spéciale « Développement Agricole et Rural ») finance un Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) dont le Programme Régional (PRDAR) constitue la déclinaison en région.

Un programme régional

Un contrat d'objectifs conclu entre l'APCA et le Ministère constitue le cadre de référence à partir duquel les Chambres d'agriculture de Normandie ont élaboré et conduisent les actions du PRDAR 2014-2020. Il définit leurs engagements :

- Une priorité donnée à l'innovation
- L'accompagnement de la triple performance
- La diffusion des connaissances
- Le renforcement des partenariats avec la recherche, les instituts techniques, les autres organismes de développement, les établissements de formation.

Le PRDAR normand 2014 - 2020

Un programme décliné en 10 actions et un Projet Pilote Régional (PPR)

Ces actions, élaborées au début de la programmation et issues d'une concertation régionale répondaient à la fois à des priorités régionales ainsi qu'aux priorités définies par le MAA.

Un pilotage

- Stratégique via la COREAMR (Commission régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural)
- Professionnel via le Comité Stratégique Opérationnel IRD (CSO IRD) et le Comité de Concertation IRD (CC IRD)
- Opérationnel via la Cellule Ingénierie de Projets (CIP) de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

Des acteurs

Porté par les Chambres d'agriculture de Normandie, le PRDAR est mis en œuvre avec l'ensemble des partenaires régionaux du développement agricole.

Un cofinancement par

- Les Chambres d'agriculture elles-mêmes
- Les Collectivités territoriales (la Région et les Départements)
- Des financeurs sur des projets spécifiques (Union Européenne, Agences de l'Eau, ADEME...)

Le PRDAR 2014 - 2020 en chiffres

Un programme qui représente en moyenne annuelle sur la période 2014-2020, 4,2 M€ de dépenses. Financé à hauteur de 2.2 M€ de CASDAR, il a mobilisé en moyenne 44 ETP par an (120 collaborateurs).

Répartition du financement CASDAR par AE sur 2014-2020



- Hommes et métiers • 5 %
- Stratégie et pilotage d'entreprise • 18 %
- Vers plus d'agro-écologie • 17 %
- Performance en agriculture biologique • 7 %
- Remplacement • 4 %
- Agro-écologie : accompagner le changement vers la triple performance • 12 %
- Biomasse et énergie • 2 %
- Énergie VANA • 3 %
- Agriculture et élevage de précision • 7 %
- Agroalimentaire et proximité • 10 %
- Dynamique agricole sur les territoires à enjeux • 10 %
- Gouvernance du programme • 5 %

Édito

La valorisation des travaux d'innovation, de recherche et de développement et l'utilisation de leurs résultats au sein du plus grand nombre des exploitations constituent des enjeux majeurs pour nous aider à relever ensemble les nombreux défis qui se présentent à notre agriculture.

Le Programme Régional de Développement Agricole et Rural n'échappe pas à cette nécessité de toujours plus communiquer sur les travaux, et surtout leurs résultats, afin de garantir cette diffusion et cette valorisation auprès du plus grand nombre.

C'est dans cet esprit qu'a été mise en place notre collection de fiches Capitalis'action qui permettent de prendre connaissance, grâce à document rapide à lire (un simple recto-verso), de plus de 75 projets remarquables, et de disposer des contacts pour aller plus loin.

C'est toujours dans cet esprit que nous vous proposons aujourd'hui une sélection des réalisations qui nous semblent les plus significatives, et cela pour chacune des 10 actions de ce programme.

Je vous souhaite une bonne découverte de cette sélection, et vous donne rendez-vous, si vous souhaitez aller plus loin, à l'occasion de l'une des nombreuses opérations que nous organisons sur le terrain : forums, journées techniques, portes ouvertes, démonstrations...

Gilles LIEVENS

Président Innovation - Recherche - Développement
des Chambres d'Agriculture de Normandie

AE11

Projet Pilote Régional

Pourquoi cette action ?

L'ambition de cette action était de maximiser l'appropriation de l'agro-écologie par les agriculteurs et d'accélérer le développement de la triple performance des exploitations agricoles normandes en s'appuyant non pas sur le « quoi » (la production de la connaissance) mais sur le « comment ».

Que cherchait-on à obtenir ?

- Accompagner le changement vers la triple performance en s'appuyant sur 3 leviers d'action :
 - Le partage et la diffusion des connaissances
 - L'appropriation des innovations
 - Le développement des compétences
- Diffuser l'agro-écologie en s'appuyant sur un projet commun multi-partenarial d'envergure régional et la dynamique des GIEE

Objectifs et principales réalisations

/ 1 / Mobiliser les organismes autour du développement de l'agro-écologie

- Relance de la dynamique multipartenariale des acteurs engagés dans le PPR
- Contribution à l'émergence de projets régionaux sur des nouvelles thématiques, notamment la réduction de l'utilisation de phytosanitaires (Econorm, SYDRA), le bien-être animal (Lit Ouesterel), la qualité du sol (Innosolleg)
- Émergence et structuration de nouvelles filières locales

/ 2 / Favoriser l'appropriation des innovations

- Coordination de la dynamique régionale de capitalisation et échange rassemblant animateurs de GIEE et groupes 30 000
- Animation, mise en place et suivi de tests, capitalisation et diffusion de résultats dans le cadre de collectifs d'agriculteurs
- Transfert des connaissances d'envergure régionale et multipartenariale
- Un projet de Coopération entre Enseignement et Groupes en agro-écologie

/ 3 / Accompagner le changement

- Mise en place d'actions visant à faire évoluer les méthodes de conseil et notamment l'animation de collectifs d'agriculteurs
- Mise en place d'un groupe de travail sur l'évolution du conseil
- Organisation d'une journée de présentation des enjeux de l'agriculture et prise en compte dans le conseil

/ 4 / Faire de la durabilité sociale un vecteur du changement vers l'agro-écologie

- Les premières Assises de France OP Lait réunissant acteurs locaux et nationaux visant à structurer les actions « Bas Carbone »
- Un Road Trip pour découvrir de nouvelles formes de collaboration
- Une méthode d'enquête pour réfléchir à la délégation du travail

/ 5 / Communiquer pour amener adhésion et engagement positifs sur l'agro-écologie

- Un consensus partagé autour du concept de l'agro-écologie
- Un univers visuel et une charte graphique
- Un projet de charte des partenaires
- Un plan de communication chiffré

Sommaire

Des OP « en marche » : vers des projets communs entre acteurs de filières	p06
Coopération Enseignement Groupes en agro-écologie	p08
L'agro-écologie, des agricultures, des solutions	p10
Guide de capitalisation des GIEE et groupes 30000	p12

L'objectif

- Amener les OP, et plus largement l'ensemble des acteurs, à se mettre en position de développer des projets de filières
- Développer des projets nouveaux entre acteurs des filières
- Permettre aux producteurs d'être force de proposition
- Structurer l'action des OP
- Impliquer les adhérents d'OP
- Établir des relations nouvelles avec les OP
- Diffuser les méthodes pour étendre à d'autres OP
- Faciliter la création des liens

Le public

- Exploitants agricoles
- Direction de laiterie
- Agents de laiterie

Le projet

Initié en 2013, à la demande d'agriculteurs, ce projet vise la création de liens nouveaux entre les différents acteurs des filières. Antérieurement, la gestion administrée des volumes a limité la création de ces liens entre les agriculteurs et les transformateurs. Dans le contexte de l'après quotas, il s'agissait donc de coconstruire de nouvelles voies pour des filières durables. Sans liens, les producteurs atomisés, ne peuvent ni être entendus, ni entendre les opportunités. Reste à comprendre comment créer des liens entre les acteurs. La méthode du projet :

1. Connecter les producteurs aux OP
2. Favoriser la création d'un bureau d'OP professionnalisé
3. Définir une stratégie d'OP et créer des compétences collectives de négociation
4. Créer de nouvelles modalités de rencontre et de négociation entre OP et collecteurs/transformateurs
5. Développer un projet commun en « filière »
6. Rechercher des partenaires techniques et financiers pour faciliter la mise en œuvre des projets
7. Diffuser vers les producteurs, les partenaires, les autres OP pour favoriser de nouveaux liens et de nouveaux projets
8. Mutualiser les expériences et aller vers des projets inter OP.

Dans le cadre du PPR, le pari de ce projet est de développer les liens nouveaux entre les acteurs, d'en intensifier l'utilité. La durabilité des projets (économique, environnementale et sociale) est fortement corrélée à la nouveauté et à la qualité des liens entre partenaires qui permettent aux acteurs de construire ensemble.

*OP : Organisation de producteurs

Une action
du PRDAR
financée par

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



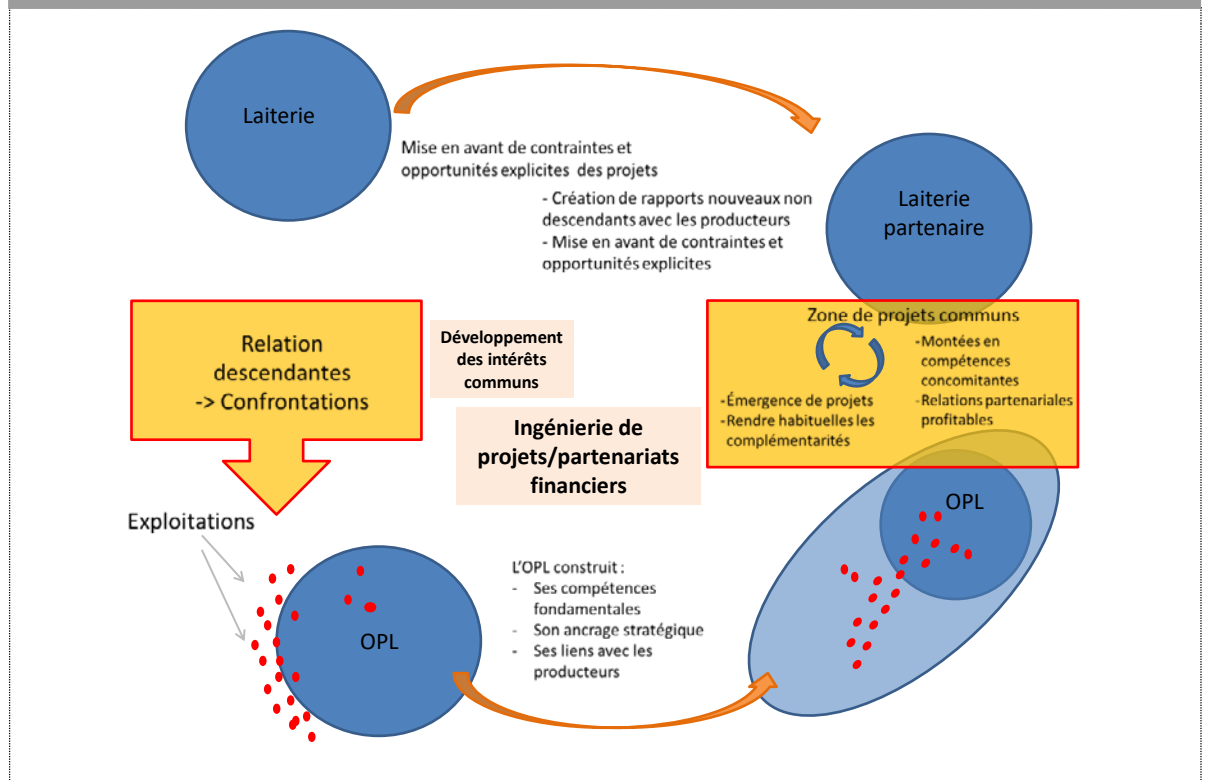
Les chiffres clés

Des travaux avec une OP test : **65** producteurs, création de l'OP, un projet export « filière » commun/Diffusion nationale (AG, Colloques...)

Travaux similaires auprès de **2** autres OP (180 producteurs) et **650** producteurs
Transposition à la filière légumière

Transposition de la démarche auprès d'une coopérative

En image



En savoir plus

Le projet

Ugo DENIS - Chambre régionale de la Manche

Tel - udenis@manche.chambagri.fr

L'action **AE11** « *Projet Pilote Régional* » du PRDAR Normand

Angélique TROUSSIER - Chambre régionale de la Manche

Tel - atroussier@manche.chambagri.fr

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

L'objectif

Projet multipartenarial visant à renforcer l'interrelation des jeunes en formation avec les agriculteurs et des acteurs les accompagnant. Les objectifs sont multiples :

- renforcer la dimension **concrète** des enseignements autour de sujets complexes associés à l'agroécologie, impliquant par conséquent l'approche système, la multiperformance, la stratégie d'entreprise ;
- créer des espaces de réflexion et de partage, favorables à **l'apprentissage permanent**, tant pour les agriculteurs que pour les jeunes en formation ;
- favoriser les **relations intergénérationnelles** permettant d'associer transmission et remise en cause des pratiques.
- faire le lien avec les **plans nationaux** « Enseigner à produire autrement », « Développement des GIEE », « Plan Ecophyto 2 ».

Le public

- Exploitants agricoles
- Conseillers
- Enseignants et étudiants

Le projet

Associer des groupes d'étudiants (niveau BTS et BAC Pro) à des collectifs d'agriculteurs engagés dans des démarches agro-écologiques.

Les étudiants contribuent à la mise en place de certaines actions du projet du collectif d'agriculteurs. Par exemple : des enquêtes, des diagnostics, la mise en place et le suivi d'essais, des analyses faisant lien entre bibliographie et expériences d'agriculteurs, l'animation de séquences de travail, la réalisation de supports de communication...

Le travail est construit et encadré par un enseignant-tuteur et l'accompagnateur du collectif d'agriculteurs. Sur une année civile 5 journées sont consacrées au projet.

De cette façon les étudiants peuvent suivre régulièrement les différentes étapes du projet du collectif et mieux visualiser la mise en œuvre de l'agro-écologie dans les exploitations.

Les collectifs ont l'opportunité de communiquer et transférer leurs expériences, leurs travaux, et de poursuivre leurs explorations avec l'appui de ressources externes.

De plus, il a été possible de faire du lien entre une équipe d'enseignement-recherche d'Unilasalle, des étudiants et enseignants du lycée d'Yvetot et un GIEE autour de la thématique vie du sol. En 2021 un webinaire a été organisé pour partager ces connaissances au sein de l'ensemble des partenaires du projet, agriculteurs inclus.

Les thèmes abordés :

- **La baisse des intrants phytosanitaires,**
- **Le maintien et la préservation des sols**
- **La préservation de la biodiversité,**
- **L'autonomie en protéines,**
- **La stratégie d'entreprise et la culture d'une OP,**
- **La production de cultures à vocation énergétique.**

Le projet, initié dans la Manche en 2017 dans le cadre du plan « Enseigner à Produire Autrement », a été déployé à l'échelle normande en 2018 et poursuivi les années suivantes via le Projet Pilote Régional. En 2020 et 2021 il a bénéficié d'un co-financement de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Avec le soutien :

En partenariat avec les établissements d'enseignement, les collectifs d'agriculteurs et

Une action
du PRDAR
financée par

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



Les chiffres clés

- 11 établissements d'enseignement (25 enseignants, environ 200 étudiants) :
 - 7 Lycées (Coutances, Saint-Lô Thère, Le Robillard, Yvetot, Vire, Chambray, Bremonnier Merval)
 - 3 MFR (Maltot, Coqueréaumont, La Ferté Macé),
 - Unilasalle Rouen
- 18 collectifs d'agriculteurs engagés en Agroécologie :
 - 10 GIEE, 6 réseaux DEPHY FERME, 1 Groupe 30 000, 1 Organisation de Producteurs
- 8 structures d'accompagnement :
 - CA14, CA50, CA61, CA76, CER France, FRCIVAM, Défis Ruraux, MSV

En image



En savoir plus

Le **projet** et l'**action AE11** « *Projet Pilote Régional* » du PRDAR Normand

Gabriele FORTINO
Chambres d'Agriculture de Normandie
Réfèrent Thématique "Systèmes" - Unité Evolution des Pratiques - DIRD
02 33 06 47 51
Gabriele.fortino@normandie.chambagri.fr

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

L'objectif

Le projet vise à co-construire et mettre en œuvre une **stratégie de communication**, à la fois **multi-cibles**, **partagée** entre partenaires et **centrée sur l'adhésion à l'agroécologie**.

Cette stratégie a été bâtie au travers des actions suivantes :

- Etablir un **consensus de communication** avec un groupe de partenaires volontaires pour cibler la vision, les valeurs, les engagements communs autour de l'agroécologie
- Elaborer les **éléments de langage**, résultant de ce consensus, pour communiquer d'une seule et même voix
- Concevoir une **signature graphique et textuelle** exprimant l'engagement positif sur l'agroécologie
- Proposer un **plan de communication budgété** sur plusieurs années permettant de planifier et ensuite de mettre en œuvre des actions multipartenariales

Les cibles

- Les agriculteurs en priorité
- Les acteurs du développement agricole
- Le grand public

Le projet

Selon le profil des partenaires mobilisés autour de ce projet, le concept « **d'Agroécologie** » **ne résonne pas de façon identique pour tous** et a nécessité de bien **s'accorder pour partager un consensus commun**.

C'est pourquoi, le projet s'est appuyé sur les compétences de l'agence COMMUNICANTE pour entériner cette démarche de communication multipartenariale.

C'est par le biais d'entretiens individuels avec le groupe de partenaires volontaires et de deux séquences de travail collaboratives, que COMMUNICANTE a su identifier :

- les bases communes de la communication sur l'agroécologie
- les cibles prioritaires vers qui communiquer
- une stratégie de communication à adopter pour être audible.

C'est par un travail d'écoute, d'analyse et de questionnement que la signature « **L'Agroécologie, des agricultures, des solutions** » a pu être co-construite comme reflet du consensus obtenu. Cette signature signifie que les partenaires de la démarche partagent une vision et des valeurs sur le sujet de l'agroécologie (cf. illustration page suivante).

Pour outiller la démarche et lui donner une identité visuelle, **un logo et une charte graphique** ont été élaborés. Un **plan de communication** a également été proposé pour envisager des pistes d'actions à mener de façon multipartenariale.

Lors de la restitution de ces travaux auprès de l'ensemble des partenaires du PPR et des instances de gouvernance normandes, différentes remarques concernant la signature et le logo ont été formulées et nécessitent encore d'être prises en compte.

En perspectives pour l'année 2020 : finaliser ces derniers travaux avec le groupe de partenaires, identifier ceux qui sont prêts à porter le message et à se lancer dans de premières initiatives de communication partagée, et se mettre d'accord sur la manière de le faire.

Une action
du PRDAR
financée par



En partenariat :
Lycées agricoles (SRFD-DRAAF)



Les chiffres clés

Projet « Communication » intégré au PPR comprenant une vingtaine d'acteurs dont 10 mobilisés dans la production de :

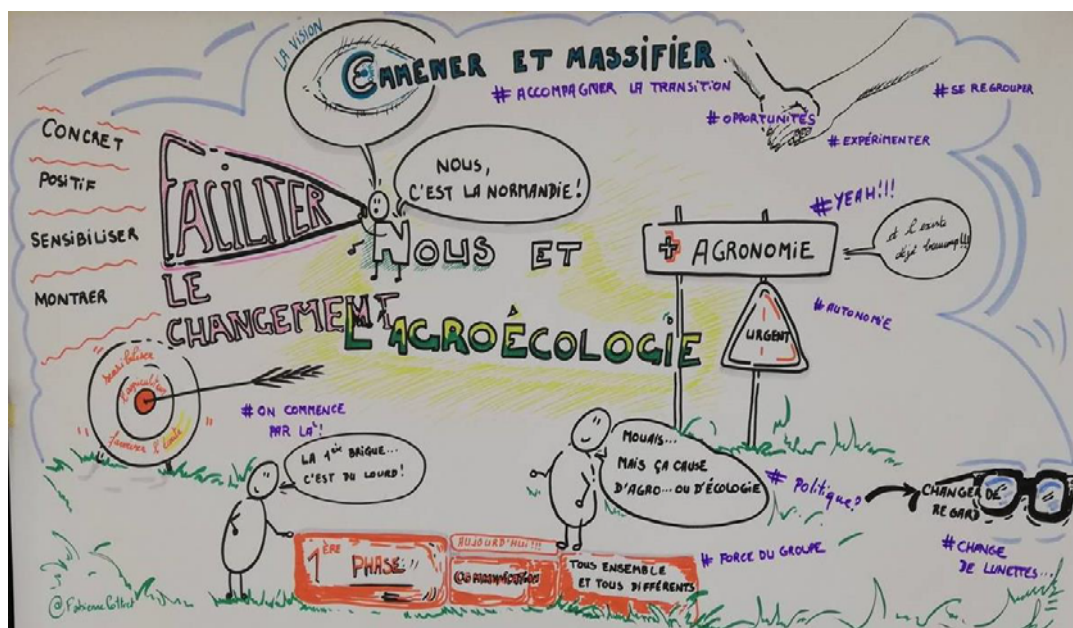
- Un socle de communication partagé, décliné sous la forme d'une signature
- Une charte graphique et une charte des partenaires (à finaliser)
- Un plan de communication budgété

3 restitutions réalisées aux partenaires du PPR normand dont une en COREAMR IRD.

Finalisation des travaux à poursuivre et suites à donner en 2020

En image

Recherche d'un consensus : restitution illustrée de l'une des séquences de travail avec les partenaires



Déclinaison graphique de la signature (à finaliser) :



En savoir plus

Objectif Communication du « *Projet Pilote Régional* » du PRDAR Normand

Julie ZANNETTY
Chambres d'Agriculture de Normandie
Chargée de mission Ecophyto - chargée de projet
Unité Evolution des Pratiques - DIRD
02 31 47 22 90
julie.zannetty@normandie.chambagri.fr

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

L'objectif

Les collectifs d'agriculteurs engagés dans la transition agroécologique, en particulier les GIEE (Groupements d'Intérêt Economique et Ecologique) et les groupes Ecophyto 30000, ont vocation à **capitaliser les travaux et résultats** de leurs projets. Cette **mission fondamentale de transfert** vers tous les agriculteurs ainsi que leurs divers partenaires (collectivités locales, enseignement agricole, médias, société civile...) fait appel à quelques éléments de méthode et principes de fonctionnement.

Un **guide pratique** proposé et diffusé par la CRAN a donc pour objectif d'aider les groupes et tout particulièrement leurs responsables et animateurs, à assimiler cette mission de capitalisation afin de la mettre en œuvre plus aisément.

Le public

- Animateurs, Conseillers, Formateurs
- Membres de collectifs

Le projet

Origine du projet

Issus de la Loi d'Avenir Agricole de 2014, les GIEE et plus largement les collectifs d'agriculteurs figurent parmi les leviers du développement de la transition agroécologique en France. La cinquantaine de GIEE et groupes Ecophyto 30000 contribuent par conséquent au titre de la Normandie, à la recherche de nouvelles pratiques et approches « systèmes » adaptées à chaque contexte local. Ces démarches collectives émanent des agriculteurs eux-mêmes, souvent associés à des partenaires locaux, et s'inscrivent généralement dans la durée (3 ans minimum). L'accompagnement de ces projets revient à un animateur dédié ; le groupe s'engageant à partager ses résultats, synthèses et expériences sur le(s) thème(s) travaillés. C'est l'objet même de la capitalisation déclinée au plan local d'une part par le collectif proprement-dit, et régional / national d'autre part via respectivement les Chambres Régionales d'Agriculture et l'APCA qui coordonnent ces dispositifs.

Son contenu à caractère opérationnel

Dans le cadre d'un retour d'expérience auprès des animateurs de GIEE et de groupes Ecophyto 30000 en Normandie en 2020, il est ressorti un besoin d'accompagnement Métier sur cette mission de Capitalisation. Mieux l'appréhender, l'intégrer dans la conduite des projets, l'illustrer par des exemples réussis, disposer de contacts utiles... sont autant d'items attendus de la CRAN par notre réseau d'animateurs. Le turn-over des animateurs et l'évolution des groupes ont donc motivé la réalisation d'un support d'information synthétique et visuel, dont la diffusion sera renouvelée / pérennisée, tout en étant accompagnée de séances de travail entre collectifs ultérieurement.

Le support technique

Le guide réalisé prend la forme d'un document recto-verso volontairement condensé, disponible en format papier et en support numérique (accessible sur le réseau des chambres d'agricultures de Normandie et le site web national <https://collectifs-agroecologie.fr/regions/normandie/>).

Une action
du PRDAR
financée par

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

REGION NORMANDIE

l'Europe s'engage en Normandie



En partenariat avec



et leurs structures d'accompagnement

Les chiffres clés

200 guides papier édités

60 animateurs de groupes normands destinataires en 2020

400 consultations du site web national (page Normandie/1er trim. 2021)

En image



Capitaliser : en bref

- Collecter** : Le travail réalisé au cours du projet génère un ensemble de données (techniques, économiques, financières, sociales, environnementales, etc.) qu'il est nécessaire de collecter pour les trier et analyser afin de répondre à une problématique et créer un référentiel.
- Coopérer** : les interactions au sein, et entre les groupes, ainsi qu'avec les professionnels du monde agricole, permettent d'échanger autour de pratiques, d'innovations, de connaissances et de projets, et apportent une plus-value à l'expérience d'un collectif.
- Conclure** : afin de valoriser les données obtenues et les expériences acquises et vécues, il est essentiel de les formaliser, analyser, et synthétiser pour clôturer le projet à l'échelle du groupe, et rendre l'information diffusable, et reproductible par le plus grand nombre.
- Communiquer** : le travail réalisé servira de référence sur des aspects techniques et organisationnels. Il faut donc le diffuser (presse agricole et générale, réseaux sociaux, vidéos, newsletters, etc.) pour apporter de la reconnaissance au groupe, et créer de l'échange.

Informations capitalisables

- À QUI ? COMMENT ?
- OÙ ? QUOI ?
- POURQUOI ?
- Données techniques** : résultats, indicateurs, protocoles, itinéraires culturaux, performances, etc.
 - Données organisationnelles et sociologiques** : Gestion du changement et de l'innovation, témoignages, échecs et réussites collectifs, et personnels, mode d'animation, etc.

Capitaliser : Quelques définitions

"Fait de contextualiser, de formaliser, et de rendre accessibles des informations relatives aux résultats et aux expériences des collectifs d'agriculteurs." (Ministère de l'Agriculture, Alimentation et des Forêts)

"Un processus participatif au cours duquel on diagnostique, analyse et trie des données existantes, à partir des expériences et des activités menées, afin de créer un modèle qui soit réutilisable par nous-mêmes et par autrui" (ADEMA)

Si une information ou une expérience est généralisable à d'autres exploitations et/ou filières, qu'elle peut se révéler utile pour autrui, ou apporté une plus-value à l'extérieur du GIEE, elle peut être capitalisable. (Chambre d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur)



Actualités de ma région



Le 19 janvier 2021

Le GIEE "SAS AGRICAZ VIRE" témoigne de son expérience en bio énergie le 27 janvier

Antoine HERMAN, responsable de la SAS AGRICAZ VIRE interviendra lors de la journée nationale Caradisi du GIE Balance Agroécologique dont la thématique 2021 porte sur le changement climatique.

Ressources documentaires

- Synthèse bilans triennaux 2018-2019** (PDF, 881 Ko)
Synthèse bilans triennaux 2018-2019 des GIEE en Normandie. Définitions, états des lieux et bilans.
- L'agroécologie prend vie en Normandie** (PDF, 916 Ko)
Les objectifs du gouvernement s'articulent autour de 3 axes. L'intégration de ces objectifs est au cœur de l'agroécologie, source de solutions prouvées.
- Guide de Capitalisation des GIEE et groupes Ecophyto 30000** (PDF, 107 Ko)
Outil pédagogique qui présente qu'est-ce que la capitalisation à travers quelques définitions succinctes, des cas pratiques, des exemples d'outils à...
- Enseignement et Groupes en Agroécologie** (PDF, 277 Ko)
Fiche expérience "Les PERTES du réseau des Chambres" - Un projet de coopération multipartenarial d'envergure régionale
- Guide des aides GIEE en Normandie** (PDF, 708 Ko)
Ce guide, à destination des GIEE et de leurs structures d'accompagnement, répertorie les principales aides mobilisables par les GIEE et leurs membres.

En savoir plus

Le **projet** « Coordination de la Capitalisation des Collectifs AgroEcologiques Normands »

Chambre régionale d'agriculture de Normandie (DIRD)

Patrick REGNAULT

02 35 59 47 55

patrick.regnault@normandie.chambagri.fr

Julie ZANNETTY

02 31 47 22 90

julie.zannetty@normandie.chambagri.fr

Yoann NAVASSE

02 35 59 47 75

yoann.navasse@normandie.chambagri.fr

L'**action AE11** « *Projet Pilote Régional* » du **PRDA Normand**

Gabriele FORTINO - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

02 33 06 47 51 - gabriele.fortino@normandie.chambagri.fr

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

AE01

Hommes et métiers

AE07

Dynamique agricole
sur les territoires à enjeux

AE02

Énergie et valorisation
agricole non alimentaire

AE08

Performance en
agriculture biologique

AE03

Agriculture et élevage
de précision

AE09

Remplacement

AE04

Agroalimentaire
et proximité

AE10

Gouvernance du programme

AE05

Stratégie et pilotage
d'entreprise

AE11

**Agro-écologie :
accompagner le changement
vers la triple performance**

AE06

Vers plus d'agro-écologie

Une action du PRDAR financée par



Ses partenaires



normandie.chambres-agriculture.fr